



L'étang de Belval enfin protégé

Le 7 août, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Natuurpunt, (association de protection de la nature Belge, représentante de Birdlife), le Conservatoire de Patrimoine Naturel de Champagne Ardenne (CPNCA) et la commune de Belval-en-Argonne sont devenus propriétaires en indivision de l'étang de Belval, fleuron du patrimoine naturel de Champagne Ardenne !

Cet étang couvre 203 ha, localisé dans le département de la Marne en région Champagne Ardenne, sur la commune de Belval-en-Argonne et fait partie en raison de son intérêt ornithologique de la Zone de Protection Spéciale (Directive Habitat) dite « des étangs de Belval et d'Etoges ».

Acheté en 2007 par un agriculteur, l'étang avait été alors en grande partie asséché et mis en culture de maïs. Des travaux de destruction des roselières et des boisements humides avaient été entrepris. Les associations de protection de la nature locales ainsi que la commune de Belval-en-Argonne avaient alors vivement réagi en manifestant leur opposition à ces travaux et en communiquant largement dans la presse sur cette dégradation d'un monument naturel pour la région. Sous cette pression le propriétaire avait alors jeté l'éponge et décidé de revendre l'étang.

Pour éviter toute nouvelle dégradation et pour préserver durablement la faune et la flore remarquable de ce magnifique étang, la LPO et sa délégation Champagne Ardenne, Natuurpunt, dont les membres sont très présents en Argonne, le CPNCA et la commune de Belval-en-Argonne ont alors décidé de l'acquérir.

En effet l'étang de Belval est parmi les plus vastes et les plus anciens étangs du département de la Marne. Il accueille une végétation riche et diversifiée, composée de roselières, de groupements aquatiques et d'habitats amphibies tandis que sa périphérie est constituée de boisements humides. Mais c'est du point de vue de l'avifaune qu'il se révèle particulièrement riche car il accueille des espèces nicheuses particulièrement rare en France :

- 2 à 3 couples Butor étoilé dont la population nationale est estimée à 300 couples ;
- 4 à 5 couples de Marouette ponctuée ;
- 3 couples de gorge bleue à miroir extrêmement rare en Champagne Ardenne (15 à 20 couples).

Il accueille également des espèces hivernantes et migratrices prestigieuses : Balbuzard pêcheur, Grue cendrée, Grande aigrette et son potentiel écologique est immense...

Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie, de la DIREN Champagne Ardenne et de la Région Champagne Ardenne, les 4 partenaires ont réussi à réunir le prix de l'étang négocié auprès du vendeur soit 2,5 M d'euros.

Cet étang, joyau écologique de la Région Champagne Ardenne, est donc désormais durablement préservé. Le CPNCA associé à la LPO champagne Ardenne aura charge de la gestion du site. L'objectif est de permettre à cet étang d'exprimer tout son potentiel en matière de richesse biologique tout en maintenant d'une activité de pisciculture traditionnelle extensive et en développant un pôle de tourisme nature à l'échelle régionale.

Cette action de préservation s'inscrit totalement dans le grenelle de l'environnement dont une des mesures phares est l'acquisition à des fin de préservation de l'environnement de 20 000 ha de Zones humides

LPO, NATUURPUNT, Conservatoire du Patrimoine Naturel, Commune de Belval

Contacts :

Michel METAIS
Directeur Général LPO
05 46 82 12 34

Patrick LADIESSE
Attaché de presse LPO
06 34 12 50 69